

Formation d'Herboriste

par Christophe Perret-Gentil, Biologiste et Herboriste

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Le/la candidat/e nous fait part de son intérêt par une lettre de motivation.
- Après lecture et acceptation du dossier, la fiche d'inscription, dûment complétée et signée avec une photo récente est transmise au bureau Terra Prima.
- Si nécessaire, un entretien est accordé pour prendre contact et définir les modalités de la Formation.
- L'inscription est définitive après le versement de la finance d'inscription de CHF 500.
- L'écologie de CHF 1'200.- annuel est payable en 4 fois avant le début de chaque trimestre (CHF 300).
- Le support de cours est remis au commencement de la Formation.
- En cas d'abandon par le signataire, les montants du trimestre en cours restent dus.
- La Formation comprend un total de 350 heures de cours (théorie/terrain). Un maximum de 10% d'absence est toléré pour l'obtention du diplôme.
- Actuellement, il n'y a pas de reconnaissance par l'ASCA pour notre Formation.
- Les cours ont lieu le 2^{ème} dimanche du mois, entre 10h et 18h à Bioley-Orjulaz.
- L'étudiant(e) se munira d'un cahier réservé à sa Formation, dans lequel seront consignés notes, observations, réflexions et moments consacrés à la connaissance des Plantes.
- Chaque année, deux sorties de terrain sont organisées, l'une à Pentecôte dans le sud de la France et l'autre le 1^{er} week-end de juillet dans les Alpes.
- En plus des périodes d'enseignement, l'étudiant/e effectuera un minimum de 20h/an d'ateliers pratiques dans le domaine du végétal et rendra une brève synthèse écrite.
- Par ailleurs, la participation à titre individuel ou collectif à des événements tels que visites de jardins botaniques, musées, sites, etc. pourra être transmise à la fin de la première année pour la remise du Certificat et au terme de la Formation pour le Diplôme final.
- Notre Formation comporte la réalisation de deux travaux de mémoires:
 - Au terme de 350 jours, pour l'obtention du Certificat : la monographie d'une Plante.
 - Pour l'obtention du Diplôme : un travail de clôture sur une thématique reliant le Végétal et l'Homme.
- Au 1'000^{ème} jour a lieu l'évaluation pratique de l'étudiant/e et la remise solennelle entre ses mains du Diplôme d'Herboriste.